



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 04/03/2020

Présents : Daniel Borgna, Francis Carletto, Bernard de Miscault, Angélique Gravier, Claire Guillermin, Christophe Legué, Virgil Martin-Granel, Claude Py.

Excusés : Nicolas Chareyre, Emmanuelle Col, Laurent Cosnefroy, Sylvain Duchemin, Michel Itty, Gaëlle Zalio.

Absents : Guy Brochier

- **Organisation du club (Suite à la sollicitation de Claire) :**

- **Montant de la "Participation club" des adhérents aux sorties**

Claire a sollicité les membres du Bureau à ce sujet. Elle expose la réflexion de certains adhérents qui estiment que le montant de 6 euros demandé par nuitée et/ou demi-pension augmente considérablement le coût d'un raid sur plusieurs jours. La prise en compte des charges de frais d'hébergement de l'encadrant par le club n'est pas remise en cause. De ce fait, plusieurs sorties CAF se sont transformées en sorties entre amis.

Angélique rappelle que pour l'année 2018 / 2019, 308 nuitées ont été payées par le club. Le budget prévisionnel 2019 / 2020 est basé sur une prévision de 420 nuitées pour un budget de 2280€. Modifier ou supprimer cette participation aura un impact réel sur le budget qu'il faudra compenser par une autre recette. Les membres du CD sont d'accord pour ne pas revenir sur la participation financière mais il est clair qu'il y a un réel problème de compréhension car même les encadrants ne comprennent pas le rôle de ce coût.

Rappel : cette participation est un moyen de promouvoir les sorties et le matériel pouvant être mis à disposition des adhérents dans le cadre d'une découverte de la pratique. Elle permet de pouvoir sortir à 2 ou 3 adhérents, sans que ces derniers n'aient à se répartir le coût total des frais d'hébergement du (des) bénévole(s) encadrant(s). Elle permet de se rendre dans des régions où il n'y a pas de refuges CAF et de séjourner dans des gîtes ou refuges privés qui sont plus coûteux.

La proposition initiale a été faite sur la différenciation de nuitées en camping ou gîte/refuge. Il est nécessaire de garder un bérème simple et compréhensible de tous, afin d'éviter à devoir faire du cas par cas, rendant illisible l'action du club.

DÉCISION : Il est proposé de créer un groupe de travail réunissant adhérents et encadrants pour réfléchir sur cet aspect, afin de présenter une proposition budgétée, claire et compréhensible de tous. Claire s'occupe de mener cette action.

- **Handicaf : Claire sollicite le club pour la prise en charge des cartes découvertes des aidants (personnes assistant un handicapé lors d'une sortie handicaf)**



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

DÉCISION : Le club s'engage totalement dans la démarche handicap. Il est demandé de solliciter un soutien financier spécifique sur les actions handicap (Par exemple : Projets Innovants financés par le Comité Régional FFCAM ou dossiers "Huit d'Or" primés par la fédération).

- **Handicap : Claire sollicite le club pour la prise en charge des cartes découvertes de bénévoles extérieurs au club venant aider au tractage des joëlettes / pulkas lors des sorties handicap**

Sur proposition d'un adhérent du club ayant participé à la dernière sortie raquettes - pulkas, qui est par ailleurs entraîneur de handball à Embrun et propose de venir aider avec toute une équipe lors d'une prochaine sortie.

Angélique informe que la fédération propose un système de groupe découverte permettant de faire des licences journées à plusieurs personnes (mini 4 et maxi 15) d'une même structure tierce. Le tarif par personne est plus avantageux financièrement : 2,90€ reversés à la fédération (au lieu des 4,00€ pour une carte découverte individuelle). Il semblerait que la limite de 3 cartes découvertes par année ne s'applique pas aux groupes découvertes.

DÉCISION : Comme évoqué dans le point précédent, le club s'engage totalement dans la démarche handicap et accepte de prendre en charge le coût des licences découvertes sur une telle initiative.

- **Le club et l'encadrant bénévole (Suite au mail de Daniel mi-janvier) :**

- Moyens mis à disposition / moyens personnels :

Daniel sollicite le CD sur les moyens que le club met à disposition des encadrants. Alors que beaucoup d'adhérents sont consommateurs de nos activités (lettre 1), il trouve qu'un effort est nécessaire pour mettre des moyens collectifs à disposition des encadrants bénévoles (lettre 2), en particulier sur des outils tels que les cartes, les topos...

L'usage actuel pour les sorties collectives est que chaque encadrant se gère, en particulier pour les cartes. Bernard fait remarquer que dans le cadre d'un raid à l'étranger, il serait normal que le club prenne en charge ce type de dépense.

La question fondamentale n'est pas qu'une question de cartes mais une question de moyens en général : quelle est la part que doit investir l'encadrant et quelle part prend en charge le club.

Christophe rappelle que dans le projet associatif actuel, il y a une action visant à définir le rôle des encadrants et du club mais que faute de moyens et de temps, elle n'a pas été réalisée. Cette action permettrait de répondre aux interrogations de Daniel et permettrait d'être plus clair vis à vis de nos futurs encadrants.

Il faut donc définir concrètement les outils que le club met à disposition de l'encadrant (cartes, topos d'escalade...).

Il est aussi rappelé que lors de la préparation d'un budget, l'encadrant doit également bien anticiper ses besoins...

DÉCISION : Une commission de travail sur le thème "RÔLE DE L'ENCADRANT ET MOYENS MIS À DISPOSITION" sera créée. Daniel est chargé du développement de cette commission.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

- **Commission : Point rapide sur le nouveau départ des commissions**

Constat après un début intéressant et encourageant, les commissions ont périclité. Désormais il n'existe plus qu'une seule commission (Toutes thématiques confondues : Bénévoles, Formation et Communication). La réflexion sur la charte des bénévoles (cf § précédent) pourrait être avancée et présentée lors de la fête des bénévoles qui se tiendra courant juin.

- **Fonctionnement et gestion du club, des pistes de travail pour un avenir proche ?**

- Qui encadre : l'importance du bénévole en formation.

Proposition de Christophe de réfléchir sur le rôle que pourrait jouer en tant qu'encadrant une personne en train de finaliser son cursus de formation, en particulier dans les activités où le co-encadrement ne peut se faire faute d'encadrement. Trop risqué pour Bernard et Angélique, il y a un réel écart entre le fait d'être dans le cursus et d'être arrivé au bout et validé par un instructeur. Par exemple, plusieurs pré-requis doivent être suivis mais ne donnent lieu à évaluation que lors des stages d'initiateur. Certaines stagiaires ne sont pas validés car les contenus de ces formations ne sont pas assimilés. Pour des activités nouvelles n'existant pas encore au sein du club, il serait difficile de poser les limites sans connaissances réelles des activités.

- Notre système de gestion : un système à bout de souffle ?

Pistes de travail pour réviser les statuts et le Règlement Intérieur de notre association.

Sous l'apparence d'un club actif, dynamique, performant, activités en essor, un constat flagrant : Peu de personnes sont impliquées dans la vie du club, les commissions, le comité directeur etc

Nous devons inviter de nouveaux adhérents à nous rejoindre pour assurer LA PÉRENNITÉ du club et il y a URGENCE car le Président et la Trésorière ne renouvelleront pas leur mandat à l'échéance sans compter le poste de Secrétaire qui n'est pas pourvu depuis de nombreux mois.

Une réflexion à grande échelle doit s'engager rapidement car le risque de DISPARAÎTRE existe.

Christophe propose de mener une réflexion sur la manière dont fonctionne le club, afin d'apporter de la clarté et de susciter des envies. Pour Bernard, cette réflexion ne peut-être engagée que s'il y a déjà de la relève au CD. Cette relève est le fait de tous et chacun doit pouvoir identifier dans son activité des personnes qui pourraient venir renforcer le CD. Une fois ces personnes trouvées une réflexion globale pourra être menée par la prochaine équipe.

- **Dates et échéances à venir**

- 13 mai 2020 - Réunion de la commission "bénévoles, formation, communication"
- 6 et 7 juin 2020 - Fête du club (lieu à définir)
- 13 et 14 juin 2020 - Rassemblement Escalade interclub du 05 à Ailefroide (attention, les dates ont été modifiées, précédentes dates diffusées : 20 et 21 juin)

Compte-rendu rédigé par Francis avec la contribution des membres présents lors de cette réunion